

PROCES VERBAL DE SEANCE
du conseil municipal de LA GUERCHE

Séance du 09 juin 2023

Le neuf juin deux mil vingt-trois, à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le seize mai deux mil vingt-trois, se sont réunis en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Franck HIDALGO, Maire.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Election sénatoriale du 24 septembre 2023 (Election d'un délégué et 3 suppléants)
2. Devis Fourni Resto (sèche mains salle des fêtes)
3. Devis SARL CADIEU électricité (sèche mains salle des fêtes)
4. Devis TECH-LINK (matériels informatique)
5. Devis SEGILOG (transfert des données)
6. Devis IMAGIDEE (site internet)
7. Tarifs salle des fêtes
8. Questions diverses.

Conseillers en exercice : 10

Présents : 6

Pouvoir : 3

Votant : 6

Présents : MM. Franck HIDALGO, Jean-Christophe CATILLON, Gérard PERRAULT, Bernard De CROUY CHANEL, Mme Denise FERRER, Magalie DUPORT, Marie-Line BAUDUSSEAU

Excusée : Mr Aymeric De BAZIN De BEZONS ayant donné pouvoir à Franck HIDALGO, Mr Benjamin DEFORGES ayant donné pouvoir à Jean-Christophe CATILLON, Mme Marie-Line BAUDUSSEAU ayant donnée pouvoir à Denise FERRER

Absents : Mme Julie BRANGIER

Est nommé secrétaire de séance : Mr Jean-Christophe CATILLON

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Approbation du précédent compte rendu relatif au conseil municipal du 31 mars 2023

DÉLIBÉRATION N°2023_06_01 :

OBJET–Election sénatoriale du 24 septembre 2023 (élection 1délégué et 3 suppléants)

Nomenclature de l'acte : 5.1 Election Exécutif

Vu le code électoral et notamment les articles L. 283 à L. 293, et R. 131 à R.148

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Vu la circulaire du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu l'arrêté du 11 mai 2023 relatif au mode de scrutin de l'élection des délégués municipaux et de leurs suppléants, au nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour faire partie du collège électoral des élections sénatoriales 2023

Conformément aux dispositions de l'article R133 du code électoral, le bureau a été constitué de Madame Denise FERRER, Monsieur Bernard De CROUY CHANEL, Madame Magalie DUPORT, Monsieur Jean-Christophe CATILLON.

Le conseil a élu pour secrétaire Monsieur Jean-Christophe CATILLON

Le Maire (ou son remplaçants) a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du délégué et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Il a rappelé qu'en application des articles L.288 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majoration absolue.

Election du délégué 1^{er} Tour du scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin secret plié du modèle uniforme. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin que le conseiller municipal a déposé lui-même dans le l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet

Le dépouillement du vote a commencé à 19 heures. Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents et représentés	<u>9</u>
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	<u>0</u>
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	<u>9</u>
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	<u>0</u>
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	<u>0</u>
Nombre de suffrages exprimés	<u>9</u>
Majorité absolue	<u>9</u>

A obtenu :

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
FRANCK HIDALGO	9

A réuni la majorité et est proclamé délégué :

M. Franck HIDALGO, né(e) le 01/05/1971 à CHATELLERAULT

A été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré ACCEPTER le mandat.

Election des suppléants 1^{er} Tour du scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés	<u>9</u>
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	<u>0</u>
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	<u>9</u>
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	<u>0</u>
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	<u>0</u>
Nombre de suffrages exprimés	<u>9</u>
Majorité absolue	<u>9</u>

A obtenu :

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Jean-Christophe CATILLON	5
Magalie DUPORT	7
Gérard PERRAULT	9

M Jean-Christophe CATILLON, né(e) le 19/05/1967 à Châtellerault

A été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré ACCEPTER le mandat.

Mme Magalie DUPORT, né(e) le 19/04/1970 à Châtellerault

A été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré ACCEPTER le mandat.

M. Gérard PERRAULT, né(e) le 22/01/1957 à Sauzelles (36)

A été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré ACCEPTER le mandat.

DÉLIBÉRATION N°2023_06_02

Projet : Devis Fourni Resto Sèche mains

Nomenclature de l'acte : 7.1décisions budgétaires

Vu l'augmentation du papier

M. le Maire présente au conseil municipal un devis pour l'achat de 3 sèches mains pour la salle des fêtes :

- FOURNI RESTO 116 avenue de la Roubine 06150 Canne devis 2023-04-18 d'un montant de 221.70€ HT soit 266.04€ TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Accepte le devis pour un montant de 221.70€ HT soit 266.04 TTC,
 - Autorise M. le Maire à signer ce devis
-

DÉLIBÉRATION N°2023_03_03

Projet : Devis Sarl CADIEU électricité (Sèche mains salle des fêtes)

Nomenclature de l'acte : 7.1décisions budgétaires

M. le Maire présente au conseil municipal un devis d'une création d'alimentation électriques pour des sèches mains dans la salle des fêtes :

- Sarl CADIEU La Houssaye 37290 CHARNIZAY devis DE00000644 d'un montant de 557.50€ HT soit 669€00 TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Accepte le devis pour un montant de 557.50€ HT soit 669€00 TTC,
 - Autorise M. le Maire à signer ce devis
-

DÉLIBÉRATION N°2023_03_04

Projet : Devis TECH-LINK MATERIEL INFORMATIQUE

Nomenclature de l'acte : 7.1décisions budgétaires

M. le Maire présente au conseil municipal un devis pour le changement de matériel informatique du secrétariat de mairie :

- TECH-LINK 3 rue des Granges 37350 LA GUERCHE devis D2206081 d'un montant de 448.74€ HT soit 538.49€TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Accepte le devis pour un montant de 448.74€ HT 538.49€ TTC,
 - Autorise M. le Maire à signer ce devis,
-

DÉLIBÉRATION N°2023_06_05

Projet : Devis SEGILOG Transfert de données

Nomenclature de l'acte : 7.1décisions budgétaires

M. le Maire présente au conseil municipal un devis pour le transfert des données Segilog suite au changement de matériel informatique :

- SEGILOG/BERGER LEVRAULT rue de l'Eguillon ZI route de Mamers 72400 La Ferté Saint Bernard devis 2023/14/12/60 d'un montant de 15000€HT soit 180.00€TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Accepte le devis pour un montant de 150.00€HT 180.00€ TTC,
 - Autorise M. le Maire à signer ce devis.
-

DÉLIBÉRATION N°2023_06_06 :

Projet : Devis IMAGIDEE site internet

Nomenclature de l'acte : 7.1décisions budgétaires

M. le Maire présente au conseil municipal un devis pour la refonte du site internet :

- IMAGIDEE 15 rue Guy-Marie Oury 37600 LOCHES devis 29999 d'un montant de 343€00HT soit 411.60€TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Accepte le devis pour un montant de 343€00HT 411.60€ TTC,
- Autorise M. le Maire à signer ce devis,

A ceux-ci la commune se renseigne pour le Site de Panneau Pocket par l'intermédiaire de Mr Bernard De CROUY CHANEL

DÉLIBÉRATION N°2023_06_07:

Projet : Tarifs de location de la salle des fêtes

Nomenclature de l'acte : 7.1décisions budgétaires

M. le Maire propose de réviser les tarifs de location de la salle des fêtes.

Vu la délibération du 21 juin 2014 fixant les tarifs de location de la salle des fêtes.

Mr le Maire propose de réviser les tarifs comme suite :

Pour les habitant de la commune la commune :

Forfait weekend end : 200€ (30€ par journée supplémentaire)

Pour les locataires hors commune :

Forfait weekend : 300€ (30€ par journée supplémentaire)

Journée en semaine pour tous : 100€

Le forfait sera payable à la réservation.

Un chèque d'arrhes de 50 € sera demandé et conservé par la commune en cas d'annulation

Pas de changement pour les associations DM du 9 mai 2014 mise à disposition de la salle des fêtes aux associations de La Guerche

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

2023/06-D1- Ardoise cassée sur la toiture de la salle des fêtes

2023/06-D2- Voir Mr ROBIN Brice pour les poteaux de la station

2023/06-D3- Achat de rideaux pour la salle des fêtes

2023/06-D4- Don à la commune

Monsieur Philippe FARE envisage de faire le don de 4 parcelles : ZH N°34,35 et 36 aux Marcins, ZI N° 37 Les Thibaux à la commune.

Après discussion le conseil municipal refuse le don

INFORMATIONS :

Néant

PROCHAINE RÉUNION :

Le prochain conseil municipal sera fixé ultérieurement.

La séance est levée à 20h15.

RÉCAPITULATIF DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2023_06_01	OBJET – Election sénatoriale du 24 septembre 2023 (élection 1délégué et 3 suppléants) Nomenclature de l'acte : 5.1 Election Exécutif
2	2023_06_02	OBJET – DEVIS FOURNI RESTO Sèche mains Nomenclature de l'acte : 7.1 Décision budgétaire
3	2023_06_03	OBJET – DEVIS SARL CADIEU électricité (Sèche mains salle des fêtes) Nomenclature de l'acte : 7.1 Décision Budgétaires
4	2023_06_04	OBJET – DEVIS TECH-LINK MATERIEL INFORMATIQUE Nomenclature de l'acte : 7.1 Décision Budgétaires
5	2023_06_05	OBJET DEVIS SEGILOG Transfert de données Nomenclature de l'acte : 7.1 Décision budgétaire
6	2023_06_06	OBJET – DEVIS IMAGIDEE site internet Nomenclature de l'acte : 7.1 Décision budgétaire
7	2023_06_07	OBJET – TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES Nomenclature de l'acte : 7.1 Décision budgétaire

N° Ordre	N° Divers	Objet de la question Diverse
1	2023/06-D1	QUESTION DIVERSE : Ardoise cassée sur la toiture de la salle des fêtes
2	2023/06-D2	QUESTION DIVERSE : Voir Mr ROBIN Brice pour les poteaux de la station
3	2023/06-D3	QUESTION DIVERSE : Achat de rideaux pour la salle fêtes
4	2023/06-D4	QUESTION DIVERSE : Don à la commune

Signature du Maire	Signature du ou des secrétaires de séance
F. HIDALGO	J.C CATILLON